"Votre AMIE"
LE GRAND HEBDOMADAIRE FEMININ
143, FAUBOURG SAINT-HONORE (8e)
DIRECTRICE : MARCELLE AUCLAIR
TOUS LES VENDREDIS ★ 24 PAGES ★ 15 FRANCS

D.L. 16-11-1846

Paris-presse

LE TEMPS QU'IL FERA :
AUJOURD'HUI : Beau temps, un peu nuageux. Vent variable faible. Température sans grand changement.
DEMAIN : Ciel couvert. Vent du nord faible. Température stationnaire
2 Francs
3e Année - N° 390 - Ste Julienne
SAMEDI 16 FÉVRIER 1946
Dernière édition

Le Conseil des ministres décide :

UNE ARMEE POPULAIRE de transition

- Commandement unique sur mer, sur terre et dans l'air ;
- Esprit de la résistance et du maquis

D'autre part; les ministres ont adopté un projet d'accélération du recouvrement des profits illicites

LE Conseil des ministres, qui s'est tenu ce matin, à l'hôtel Matignon, a été dominé par un important exposé de M. Michelet, ministre des Armées, sur le projet de loi de réorganisation de l'armée, que le Gouvernement s'était engagé à déposer le 15 février. Il a été procédé à un large échange de vues et à un examen très approfondi qui ont permis de constater l'unanimité du Conseil des ministres.

Ce projet de loi est précédé d'un préambule et d'un exposé des motifs dans lesquels sont développées les idées qui ont présidé à la réorganisation de l'armée.

Le texte tient compte d'un certain nombre d'idées. Il constate notamment que l'expérience de la dernière guerre a démontré l'indispensable commandement commun pour les trois armes. Le projet, donc, précise que les trois armes seront placées sous un commandement unique.

Il se réfère à l'esprit de la Résistance et du maquis, idées tout à fait nouvelles dans l'armée.

D'autre part, il insiste sur l'adhésion des militaires, pour cette réorganisation, à l'idée que l'armée doit être conditionnée par les nécessités économiques et financières du pays. Le projet tient donc compte, en premier chef, de ces deux conditions. Il s'agit surtout, dans l'esprit du gouvernement, de créer une armée de transition, car, du jour où la France aura reconstitué son économie et ses finances, rien ne pourra l'empêcher de procéder à une nouvelle réorganisation de son armée si des circonstances extérieures l'exigeaient. Ce projet crée une armée populaire et non pas une armée de métier.

Le projet correspond, en résumé, aux décisions déjà prises et aux déclarations déjà faites à ce sujet tant par les civils que par les militaires.

Le projet entérine les récentes décisions du Conseil supérieur de la Défense nationale et tient compte de la réduction progressive des effectifs déjà prévue. Il rappelle les principes de l'organisation de la nation pour la défense nationale (jusqu'à 60 ans), comportant la préparation prémilitaire obligatoire, un service actif et des forces territoriales, la mobilisation d'éléments féminins, etc.

Il ramène, en outre, de 14 à 9 le nombre des régions militaires.

Mais il serait prématuré d'entrer dans les détails du projet. En effet, si celui-ci a été déposé aujourd'hui même sur le bureau de l'Assemblée, comme il avait été promis, il fera l'objet d'une mise au point définitive au cours d'un prochain Conseil des ministres.

Le recouvrement des profits illicites

D'autre part, le Conseil a adopté, sur la proposition du ministre des Finances, un texte accélérant le recouvrement des confiscations des profits illicites et prévoyant notamment :

a) que la notification de la décision du Comité de confiscation tiendra lieu de commandement ;

b) qu'aucune opposition ne sera recevable à l'encontre de cette notification ;

c) que seule l'autorité administrative, à l'exclusion de toute autre juridiction, aura qualité pour se prononcer sur les demandes de suspension de poursuites ;

d) qu'en cas de saisie, le Trésor pourra faire procéder à la vente des immeubles dans les formes prévues pour la vente de biens appartenant à des mineurs (enchères publiques).

Actuellement, le recouvrement de ces amendes ne dépasse pas 5 à 6 % de leur montant, et le Gouvernement espère que les mesures qu'il a prises vont permettre une accélération assez grande de ce recouvrement qui sera intéressant pour le Trésor en même temps que sur le plan moral.

Infirmières et assistantes sociales

Sur la proposition du ministre de la Santé publique, le Conseil a adopté un texte fixant les règles de l'exercice des professions d'infirmière et d'assistante sociale.

Le statut qui a été prévu subordonne l'exercice de ces professions à la possession de diplômes d'Etat et sanctionne le délit d'exercice illégal. Il tient cependant compte du défaut grave de recrutement actuel de ces professions et prend toutes mesures transitoires pour y remédier et pour garantir les titres acquis par un long exercice.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation plus générale de ces professions et devra être complété à bref délai par un projet de loi portant création d'écoles publiques pour la préparation à ces professions et un autre projet réglant les conditions des activités du Service social.

La retraite des mineurs

Sur la proposition du ministre du Travail, un texte apportant des améliorations au régime des retraites des ouvriers mineurs a été approuvé.

Il convient de signaler que les retraites des ouvriers mineurs sont assurées par une caisse autonome et que les décisions prises ce matin n'ont aucune incidence budgétaire pour l'Etat.

Le prochain conseil des ministres a été fixé à mardi prochain, 9 heures.

Signalons que M. Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, et M. Teitgen, malades, étaient absents, que M. Bidault est toujours à Londres, et que M. Le Troquer est actuellement en Algérie.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'O.N.U.

Le délégué du Liban demande le retrait immédiat des troupes françaises et anglaises

LONDRES, 15 février. — Le Conseil de Sécurité s'est réuni ce matin à 12 h. 30, afin de poursuivre l'examen de la requête syro-libanaise. Conformément aux décisions d'hier, les délégués syrien et libanais sont présents.

M. Makire donne la parole à M. Frangie, délégué du Liban.

Après avoir exposé le point de vue de son gouvernement, M. Frangie conclut en ces termes :

« Nous espérons que le Conseil de Sécurité demandera le retrait immédiat, total et simultané de toutes les troupes stationnant sur notre territoire. »

M. Khoury, délégué syrien, qui lui succède, développe la même thèse.

Puis M. Bidault, chef de la délégation française, prend la parole.

Intervention de M. Bidault

M. Bidault s'étonne de la requête syro-libanaise, présentée à une époque où « la période de guerre n'est pas encore arrivée à son terme et où l'état de paix n'est établi nulle part définitivement », et il souligne que « des troupes de toutes nationalités et de toute nature se trouvent, par la force des choses, stationnées dans tous les pays belligérants ».

— Toutefois, ajoute-t-il, la France est disposée à examiner avec les gouvernements syrien et libanais le dispositif de l'évacuation de ses troupes.

Et M. Bidault conclut en ces termes :

— Nous demandons donc au Conseil de faire confiance à la France et à la Grande-Bretagne pour faire le nécessaire en vue du règlement de ce problème.

Après M. Bidault, sir Alexander Cadogan, délégué de la Grande-Bretagne, prend la parole.

Il déclare en substance que la délégation de la Grande-Bretagne s'associait pleinement à la déclaration que venait de faire M. Bidault, au nom de la France.

La séance est alors suspendue ; il est 13 h. 10. Elle sera de nouveau reprise à 16 heures (heure britannique).

LA CONSTITUTION REMISE SUR LE CHANTIER

A la recherche d'une transaction acceptable par la nation

La Commission de la Constitution a examiné, ce matin, une proposition dont elle avait été saisie la veille par M. Jacques Bardoux, tendant à inscrire dans la Déclaration des Droits, et parallèlement à celle-ci, une « déclaration des devoirs ». La Commission a jugé la chose inutile. Néanmoins, elle a décidé de retenir un certain nombre de suggestions de M. Jacques Bardoux et de les formuler dans un paragraphe qui sera inséré dans la Déclaration des Droits.

On assurait, dans les couloirs, à l'issue de la réunion de la Commission, que le projet constitutionnel pourrait être déposé sur le bureau de la Chambre dès la première quinzaine de mars.

Il résulterait d'un échange de vues et d'un appel du Président auquel les représentants des divers groupes ont donné leur accord que la Commission serait décidée à aboutir, par des concessions réciproques, à des textes nouveaux susceptibles d'être acceptés par la grande majorité de la nation.

Il était, en effet, évident que l'avant-projet déjà établi n'avait aucune chance de survivre au referendum. Il s'agit donc de tout remettre sur le chantier.

BYRNES à BIDAULT :

"Reconsidérez votre attitude en ce qui concerne la Ruhr et la Rhénanie"

WASHINGTON, 15 février. — On apprend de source autorisée que M. Byrnes a envoyé récemment à M. Bidault une lettre personnelle dans laquelle il lui demande de reconsidérer l'attitude française sur le problème de la Ruhr et de la Rhénanie.

Il semble bien que le secrétaire d'Etat américain n'ait pas modifié d'un pouce son point de vue sur la thèse française. M. Byrnes reste convaincu qu'un directoire international serait suffisant pour permettre un contrôle efficace de la production des usines de la Ruhr et de la Rhénanie et pour empêcher, de ce fait, un réarmement éventuel de l'Allemagne.

On pense que lorsque M. Blum ira à Washington, il fera des « efforts désespérés » pour essayer de concilier les thèses française et américaine. Mais les chances de succès paraissent minimes. Le Gouvernement français est persuadé que M. Byrnes a été très influencé par le rapport défavorable pour la cause française que M. Byron Price a établi au cours de son voyage en Allemagne. (U.P.)

La France va répondre

On croit savoir que le Gouvernement français va répondre incessamment à la lettre de M. Byrnes.

Cette réponse confirmera le point de vue que la France a toujours défendu jusqu'ici : A savoir qu'avant d'aborder la question d'une centralisation administrative de l'Allemagne, il faut régler le problème de sa frontière occidentale, en fixant, une fois pour toutes, le statut de la Rhénanie et de la Ruhr.

Les Etats-Unis ne nous rendent pas l'aérodrome algérois de Maison-Blanche

WASHINGTON, 15 février. — Le département de la Guerre a décidé hier, sans fournir d'explication, de ne pas rendre, comme il était prévu, le contrôle de l'aérodrome de la Maison Blanche, près d'Alger, aux autorités françaises.

L'aérodrome avait été réquisitionné quelques jours après le débarquement allié en Afrique du Nord et était devenu l'une des bases aériennes les plus importantes du secteur méditerranéen.

Au département de la Guerre, on déclare n'être pas encore en mesure de préciser si cette décision a un caractère temporaire ou si la restitution de l'aérodrome aux autorités françaises est ajournée indéfiniment.

L'AVION DE L'AMIRAL THIERRY D'ARGENLIEU FAIT ESCALE A MALTE

L'amiral Thierry d'Argenlieu, haut commissaire de la République pour l'Indochine, qui était attendu à 14 h. 30 au Bourget, s'est arrêté à Malte venant de l'Indochine via le Caire. On ne connaît pas les raisons qui ont interrompu le voyage de l'amiral vers Paris. Toutefois, il est permis de supposer que c'est aux conditions atmosphériques qu'est dûe cette interruption.

Il est probable que l'amiral Thierry d'Argenlieu arrivera au Bourget dans la journée de demain.

LES A. F. A. T. SE DEFENDENT

7.500 resteront sous les drapeaux

M. Michelet vient de réduire à 4.000 le nombre des A.F.A.T dans l'armée, mais, en réalité, 7.500 femmes resteront sous les drapeaux.

Sont maintenues, en effet : 2.000 infirmières ou ambulancières dépendant du service de Santé ; 1.000 spécialistes des F.F.A. (Forces féminines de l'Air) ; 500 téléphonistes et secrétaires dans les S.F.F. (Section féminines de la Flotte).

MM. Reimburger et Lambert représenteront la France au procès des criminels nippons

TOKIO, 15 février. — Le gouvernement français a désigné ses représentants au tribunal des criminels de guerre japonais. Ce sont M. Henri Reimburger, juge, et M. Jean Lambert, procureur général-adjoint.

Les Résistants passent leur "bac"

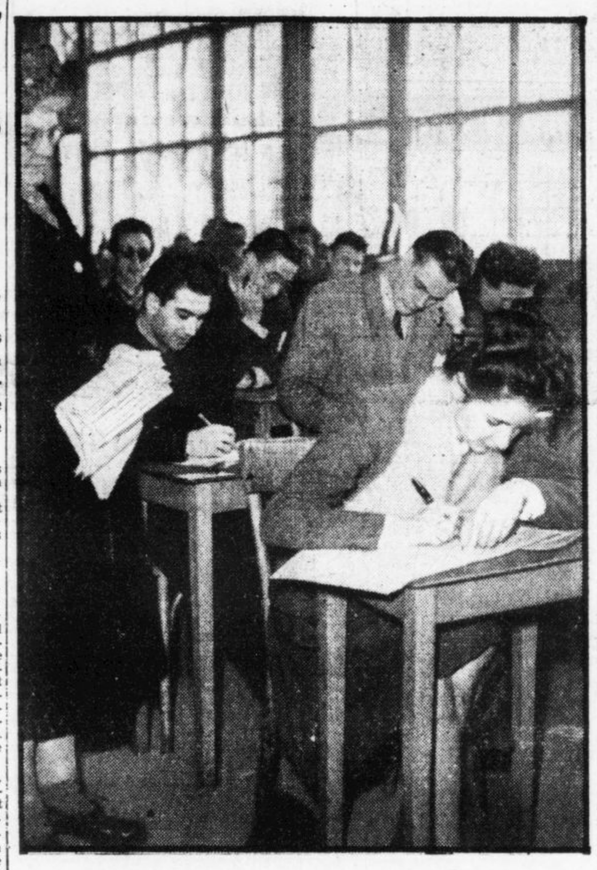

RUE de l'Abbé-de-l'Epée, plus de deux mille jeunes gens affrontent depuis hier les épreuves du « bac », en avance sur leurs camarades. Cette session du bac... colauréat est réservée aux victimes de la guerre. Les épreuves ne comportent qu'un écrit et les candidats, résistants, blessés, déportés, prisonniers, anciens du S.T.O. ont le droit de profiter trois fois de cette session spéciale

POUR QUE LE TRAVAIL HONNÊTE RECOMMENCE DE PAYER

DE TOUTES PARTS, NOS LECTEURS NOUS APPROUVENT :

"Seuls s'en tirent ceux qui trichent..."

Il faut en France un changement profond"

...JE travaille dans les métaux précieux, je suis plaqueur sur or, nous écrit M. Muller, 8, rue Merlin, à Paris. Chaque jour il me passe une fortune entre les mains et pourtant j'ai toutes les peines du monde à joindre mes quinzaines. Je suis marié et père de deux enfants (8 et 3 ans). Je gagne 6.300 fr. par mois, allocations familiales comprises. 6.300 fr. pour vivre à quatre... J'ai un bon de 400 kilos de bois, depuis deux mois j'attends, car je ne puis prélever 1.000 fr. sur nos maigres ressources... »

Voici un ouvrier agricole, M. Senez, de Champagne-sur-Oise : « ...J'ai eu quatre enfants. Deux sont morts parce que la mère n'était pas suffisamment nourrie. Mon salaire mensuel est de 2.000 francs, logé, éclairé, et deux litres de lait par jour. Je fais 12 heures de travail. Nous ne pouvons pas aller chercher notre viande, faute d'argent... »

« ...Il y a assez longtemps que nous tournons en rond sans aboutir, dit M. Nyssen, de Nogent-le-Roi — qui élève quatre enfants (dont un malade) avec 6.000 francs. Il faut choisir et adopter une autre méthode, même si elle doit être brutale... »

Solution brutale, solutions immédiates surtout. Il faut que ceux qui gouvernent maintenant se hâtent de comprimer les prix, trop hauts pour les salaires, s'ils ne veulent pas que la France entière tombe dans ce désespoir qu'expriment ces lignes de M. Paster :

« ... Peut-être sera-t-on obligé de devenir voleur pour pouvoir manger... Je ne suis ni un poète, ni un bachelier, mais un pauvre ouvrier... Je suis rapatrié d'Allemagne : maintenant, si l'Amérique veut me prendre, je pars volontiers... »

S'il y a, d'une part, les consommateurs qui crèvent de faim et, trop souvent, d'autre part, des intermédiaires qui gagnent « un argent fou » en s'engraissant avec le marché noir, il y a aussi le très grand nombre des commerçants qui s'obstinent à rester dans le cadre de la loi, un cadre étriqué qui les enserre et les étouffe.

22.5 francs par mois

« ... J'ai 70 ans ; je suis, depuis 40 ans, patron d'un commerce de moyenne importance, nous écrit M. E. Lamarre, 18, rue Marbeuf, à Paris. J'ai mis douze ans pour le payer. Jusqu'en 1939, j'ai gagné de quoi vivre modestement... La guerre a arrêté complètement mes affaires et, pour pouvoir garder ma maison ouverte, j'ai dû mettre 180.000 francs dans la caisse. Je n'ai pas voulu faire du marché noir. En 1944, ma fille, qui était veuve, et son enfant ont été tués par des mitrailleuses d'avions.

» Ma femme, âgée de 65 ans, s'est remise au travail. Avec mon associé nous suffisons, à trois, pour vendre le peu de marchandises qui reste.

» Au 31 décembre, nous avons réalisé un bénéfice net de 7.100 fr., moins 1.700 fr. d'impôts sur les bénéfices commerciaux. Pour ma part, il me reste 2.700 fr., soit 225 fr. par mois... Je vous fais juge... »

M. Legendre, patron d'un restaurant social (ex-Resco), est venu nous voir ; c'est aussi l'un de ceux qui ne veulent pas « tricher » :...

— A 23 francs par couvert, nous ne pouvons pas nous en tirer. Les frais généraux sont trop élevés, les suppléments nous sont interdits. Je ne fais plus que 4.000 couverts par jour. C'est insuffisant pour « amortir ». Quant aux combines, je n'en fais pas, parce que *je ne veux pas en faire*. D'ailleurs, quelles combines pourrait-on faire avec des malheureux qui paient pour leurs repas 9, 17 ou 23 francs selon leurs moyens ?

M. Legendre a une clientèle de pauvres gens, heureux de pouvoir manger pour un prix très minime. Si son déficit s'accroît, s'il est obligé de fermer son Resco, ce sont tous ces malheureux qui en pâtiront.

Les usines qui meurent

Les fabricants, eux, vivent, sans doute. Mais leurs usines meurent sous les coups des Comités d'Organisation pas encore abolis.

M. Bessay, 3, rue Brown-Séquart, à Paris, nous cite le cas d'un article en métal qui lui revient à 10 fr. 80 et qu'il doit vendre 8 fr. 75 :

— Comment voulez-vous que je fasse ? Deux solutions sont possibles : celle que j'ai prise : ne plus le fabriquer, ou bien faire une facture régulière en demandant le supplément de la main à la main.

Les incohérences sont innombrables.

Dans une grande usine de constructions mécaniques au service de l'automobile, 1.500 employés sur 6.000 sont occupés uniquement à faire les paperasseries exigées par les comités et les offices. 40 % du personnel est ainsi devenu un corps parasitaire de fonctionnaires privés au service de l'Etat.

L'une des plus grandes entreprises de ciment de France, qui fabriquait dans les années 37-38 six millions de tonnes de ciment et de chaux hydraulique, n'en produit plus qu'un total de 2 millions de tonnes. Déficit : 17 millions de francs dans l'année.

La bonne volonté ne suffit pas

Quand l'entreprise sera morte, quand les dix usines s'arrêteront, que deviendront les ouvriers ? Cela ne contribuera certes pas à résoudre les problèmes de la reconstruction !

Pourtant notre pays est pavé de bonnes volontés.

Voici le Dr Danet, du Petit-Quevilly (Seine-Inférieure) qui, blessé et amputé de la cuisse en secourant des blessés sous les bombes, le 30 mai 1944, a repris son activité parce qu'il y a encore beaucoup de maux et de souffrances :

— Actuellement, parce que ma femme me sert de chauffeur, j'ai repris mon activité d'avant guerre. Je travaille toute la journée, je gagne beaucoup, mais je n'économise pas un sou tant la vie est chère et les frais professionnels élevés.

Voici M. Dominique Gailhard, 184, rue de Courcelles, à Paris, qui, étant chef de manutention sans emploi, trouve qu'il est inadmissible de voir certaines marchandises se détériorer parce qu'elles ne sont pas déchargées assez vite :

« ...Je ne sais quel espoir votre article a fait naître en moi. Nous n'avons pas le droit de désespérer avant d'avoir tout tenté. Je suis prêt à retrousser les manches et à aider à retrouver le bien-être pour tous dans une démocratie juste et libérale. »

Pourtant, même si toutes les bonnes volontés du monde se donnaient la main, cela ne suffirait pas pour que le travail honnête recommençât de payer. Il faut d'abord appliquer des solutions de première urgence, immédiates et sévères, puis des remèdes de longue haleine, énergiques et appliqués sans faiblesse, capables de nous purger des réglementations absurdes et de briser cette chaîne de « combines » qui fait hurler la France, mais dont elle ne peut se dépendre.

Deux millions de kilowatts d'électricité supplémentaires

Grâce à deux lignes de transport nouvelles nous reliant à l'Allemagne

Allons-nous avoir bientôt suffisamment d'électricité pour rendre un éclairage normal à nos magasins et à nos rues jusqu'à une heure avancée de la nuit ? Les projets et les constructions en cours le laissent prévoir.

Actuellement, l'Allemagne nous envoie quotidiennement 1.400.000 kw.-h., et ce chiffre est la limite de ce que nous pouvons attendre de ce pays. Les lignes de transport sont, en effet, insuffisantes, et, pendant l'occupation, nous avons évité d'en construire de nouvelles pour ne pas avoir à exporter de courant.

Mais un gros effort est fait maintenant, et deux lignes sont en cours de construction entre l'Allemagne et la France.

L'une passera sous le Rhin et sera alimentée par la région de Rigburg-Schwoerstadt - Kemps. Elle atteindra 150.000 volts et sera terminée fin février. L'autre est de 220.000 volts et circule entre Cobience et Landres, près de Briey. Elle sera terminée dans la première quinzaine de mars, les travaux ayant été retardés par la crue de la Moselle.

En principe, après accord avec les Alliés, ces deux nouvelles lignes nous fourniront quotidiennement 2.000.000 de kw.-h. environ.

Vers une augmentation prochaine du prix du gaz et de l'électricité ?

La première commission municipale qui s'est réunie hier a été saisie d'une proposition d'augmentation des tarifs du gaz. On affirmait à l'issue de la réunion qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise. Mais il est très probable que l'augmentation deviendra officielle avant peu de temps.

On peut s'attendre aussi à un relèvement des tarifs de l'électricité. La baisse survenue au début de janvier était due à la diminution de la taxe municipale de consommation. Mais les autres indices concourant au prix de l'énergie électrique remontent. La conséquence n'est que trop facile à envisager.

FAIRE SAUTER L'ETNA !

Telle est l'intention des rebelles de Sicile

au cas où le Gouvernement italien ne répondrait pas à leur ultimatum le 15 mars

(De notre correspond. particulier Jean GODREAU)

Le gouvernement italien s'efforce de dissimuler la gravité de la situation en Sicile. Cependant les combats n'ont jamais cessé dans la zone orientale de l'île, aux environs de Palerme. L'armée officielle et les partisans se battent avec des moyens presque égaux. Les Italiens bombardent, avec des bombes de gros calibre, les Siciliens et les attaquent au lance-flammes, mais les séparatistes utilisent les mêmes armes, et leur marine, qui comprend beaucoup de petites unités, prend à l'abordage les bateaux italiens.

Les prisonniers, que font les troupes de Rome, portent un uniforme et leurs boutons sont décorés du symbole que jadis les Grecs donnèrent à la Sicile : la « trinacrie », qui reproduit la forme triangulaire de l'île.

J'ai vu un des manifestes distribués par avion à la population de l'île, et dans lesquels on fait appel au peuple sicilien pour prendre les armes et chasser « l'étranger ». Le gouvernement romain y est appelé « le gouvernement fasciste » et l'Assemblée consultative « la Chambre des faisceaux et des corporations », comme le Parlement de Mussolini. A Palerme, Catane, Messine, la population est convaincue que les Italiens seront chassés et l'on parle déjà de la constitution nouvelle d'une République sicilienne. On discute pour savoir si le gouvernement et le parlement devront résider à Palerme.

Certains, qui se prétendent bien renseignés, affirment qu' « une grande puissance étrangère protège les irrédentistes ». L'enquête, faite à Rome, sur la provenance des fameux boutons, fait croire qu'ils avaient été fabriqués à l'étranger.

Un ultimatum

Une personnalité sicilienne, bien renseignée sur les projets des rebelles, m'a affirmé que le 15 mars, les séparatistes adresseront un ultimatum au gouvernement italien lui enjoignant d'évacuer l'île. « Sans quoi, me dit-il, nos forces tenteront de débarquer sur le continent. »

J'apprends finalement que les rebelles, qui ne sont pas encore entrés en action du côté oriental de l'île, exécutent actuellement d'importants préparatifs. Ils auraient fortifié la zone de l'Etna, en creusant de nombreux tunnels dans la montagne. On dit qu'au moyen d'un système de mèche électrique actionné du quartier général séparatiste, on pourrait faire sauter le volcan. Les séparatistes se serviront à ce propos du plan préparé en 1943 par les Allemands avant leur fuite de l'île.

L'éclatement du volcan signifierait la destruction totale de l'île, et peut-être sa disparition dans la mer.

La population est naturellement terrorisée par ces projets. Un cultivateur d'oranges de Catane m'a déclaré que, si les Italiens ne donnent pas la liberté à la Sicile, une révolution, telle qu'on en a jamais vu dans le monde, serait déclenchée. « Rome même sera cette fois bombardée et abattue au ras du sol. »

Tout cela s'aggrave naturellement, selon les Siciliens, du fait que des sacrilèges volèrent le trésor de Sainte Rosalie.

— Il nous sauva de la destruction, même pendant la fuite de la division Goering, m'a dit le cultivateur. Maintenant qu'il a disparu, l'heure décisive pour notre île est arrivée : elle sera libre ou bien détruite pour toujours.

On ne les avait pas vues depuis longtemps!

La guerre avait chassé des premières pages des quotidiens mondiaux les cinq petites Dionne dont chaque geste était autrefois fixé pour l'histoire. Les voici de nouveau groupées autour de la fée de la neige de North Bay (Canada) et leur réapparition est peut-être un des signes les plus probants d'un retour à des temps meilleurs...

DÉMISSION DU GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

LONDRES, 15 février. — On mande du Caire à l'agence Reuter : Nokrachy Pacha, président du conseil, a remis au roi Farouk la démission du Cabinet.

Cette décision avait été prise ce matin.

Le séisme du Constantinois

M. LE TROQUER visite les endroits sinistrés

ALGER, 15 février. — Etant donné les difficultés de parcourir la région des hauts plateaux du Constantinois ravagée par le tremblement de terre, où les secours doivent être portés à dos de mulet, les services du gouvernement général n'ont donné, hier soir, aucun renseignement nouveau sur la catastrophe.

M. Le Troquer, ministre de l'Intérieur, qui est arrivé, hier après-midi, en avion, à Alger, visitera aujourd'hui les régions sinistrées. Il est parti ce matin, à 8 heures, en avion, pour les hauts plateaux et gagnera ensuite Constantine, où il arrivera à 17 h. 30.

La terre a tremblé en Amérique du Nord

SEATTLE, 15 février. — De fortes secousses sismiques ont ébranlé hier, à 3 h. 18, la côte du Pacifique depuis le centre de l'Oregon jusqu'à Vancouver, en Colombie britannique.

Jusqu'ici, on ne signale toutefois ni victimes, ni dégâts. — (U. P.)

UN MALADE MEURT SES FAMILIERS S'ENFUIENT...

Quel drame cache cet abandon du cadavre ?

NICE, 15 février (dépêche « Paris-presse »). — A Vence, un malade s'était installé il y a quelque temps dans une villa avec sa femme, âgée de trente à trente-cinq ans, et son neveu. Le malade décédait hier et on ne l'a découvert que ce matin. Le docteur, appelé, a conclu à une mort naturelle mais, fait étrange, la femme et le neveu ont disparu en laissant sur une table un mot :

« Docteur, occupez-vous du repos du mort. Vos honoraires vous seront payés par mandat. »

Le nom du défunt est Costa, d'origine corse. Il recevait souvent des officiers et, d'après les renseignements qu'on a pu obtenir, il semble qu'il s'était signalé dans la Résistance et aurait même été parachuté en Italie.

On se demande si sa compagne, qui se faisait appeler Mme Costa, était bien la femme du défunt. On se demande également qui était son neveu.

Les fugitifs n'ont pas été retrouvés. Pourquoi ont-ils abandonné un mort qu'ils semblaient chérir ? L'enquête, qui se poursuit, apportera, croit-on, des révélations sensationnelles.

L'aventure vient de la mer

LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR PAR DAPHNÉ DU MAURIER

Paris-presse

Surprise

DÉJA, comme elle sortait du bois et débouchait sur la pelouse, les premières lueurs du matin caressaient sa demeure. Un instant, elle s'arrêta et contempla la maison silencieuse, endormie derrière les volets clos. Puis, à pas furtifs, elle traversa les gazons argentés de rosée et se dirigea vers la porte d'entrée. Elle la trouva fermée, comme elle s'y attendait. Passant par la cour, elle se rendit sous la fenêtre de William, se disant que sans doute, il l'entendrait. La croisée était ouverte, et aussi ses rideaux.

— William ! appela-t-elle doucement. William, êtes-vous là ?

Comme il ne répondait pas, elle ramassa un petit caillou et le lança contre la vitre. L'instant d'après, blême, hagard, l'air de quelqu'un qui n'a pas dormi, le visage de William apparut. Une seconde, il la dévisagea, comme s'il croyait voir un fantôme puis, mettant un doigt sur ses lèvres, il disparut. Le cœur soudain rempli d'angoisse, elle retourna vers la porte et attendit. « James est malade ! » songea-t-elle. « James est mort ! Il va m'annoncer que James est mort ! » A ce moment, elle l'entendit tirer avec précaution les verrous et le battant s'entr'ouvrit, juste assez pour la laisser passer.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle, posant la main sur le bras de William. Les enfants sont-ils malades ?

Il secoua négativement la tête puis, s'étant retourné pour lancer un regard vers l'escalier, il lui fit signe de ne plus parler.

Alors, étant entrée, Dona comprit, et son cœur se mit à battre avec violence : sur une chaise, jetés pêle-mêle, dans le désordre habituel aux arrivées, elle venait d'apercevoir un manteau de voyage, une cravache et, par terre, sur les dalles, un chapeau, une seconde cravache et une couverture de voyage.

— Sir Harry est arrivé à cheval de Londres, hier, à la fin de l'après-midi, milady, chuchota William. Lord Rockingham l'accompagne.

Elle ne répondit pas. Et, tandis que, bouleversée, elle continuait à fixer le grand manteau étalé sur la chaise, là-haut, à l'étage supérieur, le jappement d'un épagneul retentit.

RESUME

LADY Dona Saint-Columb, qui a fui la vie absurde qu'elle menait à Londres, pour vivre dans son domaine de Nevron, en Cornouailles, a fait, malgré elle, la connaissance du capitaine du bateau-pirate La Mouette, *qui ravage la côte. C'est un charmant Français. Il est, comme elle, un évadé des contraintes. Elle a accepté de l'accompagner dans une expédition. Il s'agissait d'emmener le* Merry Fortune, *mouillé dans le port de Fowey et qui appartient à Philipp Raleigh. L'opération a réussi grâce à l'audace de Dona, mais il faut maintenant que celle-ci regagne Nevron, où sont ses enfants.*

CHAPITRE XV

En famille

Ses petits yeux luisant dans son visage blême, de nouveau William lança un regard vers l'escalier, mais, secouant silencieusement la tête, Dona traversa le vestibule sur la pointe des pieds, et entra au salon. William la suivit, alluma deux chandelles, puis attendit qu'elle parlât.

— Pourquoi sont-ils venus ? Quelle raison ont-ils donnée ? demanda-t-elle.

— D'après leur conversation, hier soir, à souper, j'ai cru comprendre que sir Harry commençait à s'ennuyer à Londres sans vous, milady, et qu'un mot de lord Rockingham l'a décidé, répondit William. Sa Seigneurie, paraît-il, a rencontré un parent de lord Godolphin, à Whitehall, qui lui a dit que la présence de sir Harry était désirable d'urgence en Cornouailles.

— Cela va sans dire, murmura Dona, comme se parlant à elle-même.

Immobile, une chandelle à la main, William l'écoutait.

— Et qu'avez-vous dit à sir Harry ? reprit-elle. Comment l'avez-vous empêché d'entrer dans ma chambre ?

Pour la première fois, un vague sourire apparut sur le visage de William, et il regarda sa maîtresse d'un air entendu.

— Sir Harry aurait dû passer sur mon corps avant d'entrer chez vous, milady, dit-il. Dès que ces messieurs sont arrivés, je leur ai expliqué qu'une forte fièvre vous tenait alitée depuis plusieurs jours ; qu'enfin, vous veniez de vous endormir, qu'il serait donc préjudiciable à votre santé de vous réveiller, le plus parfait repos étant indispensable.

— Et il a cru votre histoire ?

— Comme un agneau. Après avoir proféré quelques jurons, il m'a vertement reproché de ne pas l'avoir fait appeler, mais je lui ai expliqué que je m'étais strictement conformé aux ordres de votre Seigneurie, qui étaient de ne rien lui dire. Sur ces entrefaites, miss Henriette et master sont arrivés en courant et lui ont fait le même récit, confirmé par Prue, fort offusquée que votre Seigneurie eût refusé ses soins. De sorte qu'après avoir joué un moment avec eux, soupé, et fait un tour au jardin, sir Harry et lord Rockingham se sont retirés. Sir Harry est dans la chambre bleue, Milady.

Dona lui adressa un sourire et posa la main sur son bras.

— Merci, William, dit-elle. Qu'a dit lord Rockingham ?

— Il a paru désappointé que votre Seigneurie ne fût pas là pour les recevoir, mais il n'a pas dit grand'chose. Pourtant, lorsque Prue a raconté à sir Harry que j'étais seul à vous soigner, Milady, j'ai remarqué qu'il me considérait avec une certaine curiosité.

— William, j'ai eu tort de faire des projets. Je pensais déjeuner ce matin avec votre maître, aller à la pêche avec lui, puis nager, et préparer notre souper sous les étoiles, comme nous l'avons fait hier soir. Il faut renoncer à tout ça, maintenant.

— Pas pour longtemps, Milady.

— Qu'en savons-nous ! La première chose à faire, c'est d'avertir *La Mouette*. Il faut qu'elle quitte la crique à la prochaine marée.

— Ne serait-il pas plus prudent qu'elle attendît la tombée de la nuit, milady ?

— Ma foi, ce sera votre maître qui décidera.., Oh, William ! *(A suivre).*

les courses

CET APRÈS-MIDI A ENGHIEN

PRIX D'ORLEANS

1. Balafré (G. Saustier) (113) A..G. 51
à M. J. Descadeillas .....P. 19
2. Coronelli (M. Hillion) (114) ...P. 143
3. Reverendor (P.Laubenheimer)(103)P. 39
3 l., 3 l. — 17 partants.
N. pl. : 101, 102, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 118, 119.

PRIX DE BEAUGENCY

1. Volpone (M. Maginot) (206) ..G. 18
à M. Michel Roukine .....P. 16
2. Rouge Vert (F. Morel) (205) ...P. 30
3 l., 3 l. — 5 partants. Jumelé : 51.
N. pl. : 201, 202, 204.

PRIX DE L'ESSONNE

1. Empreinte (D. Guibo) (307) ..G. 138
à M. A. Gobar .....P. 34
2. Oreste (F. Emanuelli) (310) ...P. 49
3. Prince Haste (R. Poincelet) (304)P. 16
Encl., 3 l. — 8 partants.
N. pl. : 301, 302, 303, 305, 306.

Lire les résultats complets dans notre édition « Courses-Spectacles ».

— Cinq prisonniers de guerre allemands, qui s'étaient embarqués clandestinement, à La Rochelle, sur le liberty ship *William Chamberlain*, à destination de l'Angleterre, ont été découverts par l'équipage et ramenés en vedette à Lapallice. Un sixième prisonnier n'a pu être découvert.

Cette semaine
La BATAILLE PUBLIE :

« *Trois Grains d'ellébore* »
par
Georges BERNANOS
Suite du Roman de
Marcel AYME
« *Le Chemin des Ecoliers* »

L'Editorial
de **F. QUILICI**

CHAQUE JEUDI : 8 PAGES

Commerçant patenté, possédant grand magasin et dépend., clientèle, bur., téléphone, quartier Sentier, accepter. devenir dépôt de fabrique lingerie, bonneterie, pantoufles et étudierait proposit. tout aut. artic. Ecr. ou s'ad.

Maison S. HENRI
12, rue d'Alexandrie. CEN. 95-84.

OFFICIERS MINISTERIELS

A adj., en l'ét. de Me Manceaux, not., Pantin, 101, r. de Paris, 14 mars 46, 15 h.

PROPRIETE à NOISY-le-SEC

r. des Bergeries, 29. Lib.. M. à p. 80.000. Cons. 40.000 esp.ou ch. visé. S'ad. au not.

USINE MODERNE

Industrie du bois, 15.000 m2, dont 5.000 m. couverts. Main-d'œuvre assurée. Convient tous usages.

TIM A céder 500.000.
21, rue d'Uzès. — CEN. 30-83.
ACHAT ET VENTE

Pour vos **BIJOUX** Brillants, S'adresser Argenterie 77, rue des Petits-Champs (Opéra) baptisée : 9, r. Danielle-Casanova (Magasin)

L. GUILLAUME 43e Ann. TRI 14-02
58 bis, Ch.-d'Antin
RECHERCHES, ENQUETES, SURVEIL. PARTOUT

AMEUBLEMENT FRANCS-BOURGEOIS
EXCEPTIONNELLEMENT
CHAMBRE A COUCHER comprenant armoire à glace, lit, table de nuit, commier, matelas, deux chaises : **21.350 fr.**
GRAND CHOIX de canapés-lits, studios, salles à manger, etc...
UNE VISITE S'IMPOSE
32 Rue des Francs-Bourgeois
Paris (3e) (Métro Rambuteau)

ACHÈTE Toutes machines à écrire et à calculer, Paris, Province
Chargelègue, 21, rue Nancy. BOT. 30-55

RAVITAILLEMENT

Vos rations

Chocolat : Ticket no 3 de janvier de la feuille semestrielle : 125 gr. de cacao sucré ou de chocolat, ou 250 gr. de bouchées aux E et V ; 375 gr. de cacao sucré ou de chocolat, ou 750 gr. de bouchées aux J1, J2, J3.

Margarine : 100 gr. aux T.F. 1re catégorie et 200 gr. aux T.F. 2e catégorie, contre no XIII de février.

Légumes secs : 250 gr. de haricots secs ou pois cassés avec DE

Sucre : Le no 13 de janvier (sucre roux ou sucre blanc supplémentaire) doit être obligatoirement honoré.

bourse de Paris (CLÔTURE) 15 Février

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	98 50	98 50
5 % 1920	147 25	147 75
3 1/2 % Amort. 1942	101 60	101 70
3 % Amort 1942	98 65	98 80
3 % Amort. 1945	98 50	98 40
Crédit Nat. janvier 1945.	5055	5050
Crédit Nat. déceuib. 1943.	10170	10170
S. N. C. F. 4 % 1941.	1031	1031
Banque de France		
Banque de l'Indochine	8500	8450
B. N. C. I. Promesses	975	975
Banque Paris-Pays-Bas	1041	1044
Banque Union Parisienne	765	750
Compt. d'Escompte. Prom.	1530	1515
Crédit Commercial France		1360
Crédit Industriel	950	945
Crédit Foncier	5255	5370
Crédit Lyonnais. Promess.	1851	1852
Société Générale. Promess.	1751	1750
Société Marseillaise	1445	1455
Suez (action)	55400	55000
Métropolitain	1080	1065
Nord	1573	1572
Tram. Indoch. Jouiss.	4200	4250
Lyonnaise des Eaux		
C. P. D. E.		
Générale électricité	3080	3200
Energie Industrielle		
Union d'Electricité		
Ecl. Cb. et Forc. Motr.		
Gaz et Electr (Réunis)		
Gaz France et Etranger	1400	1400
Chantiers de St-Nazaire.	2350	2350
Fives-Lille	1549	1580

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Forges Nord-Est	1370	1345
Denain Anzin	2425	2450
Peugeot	1285	1290
Schneider	3050	3210
Courrières	440	456
Lens	638	621
Le Nickel	2900	2845
Penarroya	1030	1034
Française des Pétroles	2620	2700
Gafsa	2925	3000
Air Liquide	1548	1550
Ugines	2525	1550
Kuhlmann	1935	1945
Péchiney	2260	2315
Rhône-Poulenc	3050	3170
Saint-Gobain	3435	3470
Chargeurs Réunis	2278	2250
Brass. Q'Ilies	27700	28100
Raffin. Say	1265	1278
Pollet et Chausson	4050	4250
Plant. d'Hévéas	1060	1080
Afrique Occidentale	6710	6740
Canadian Pacific	1840	1830
Rio Tinto (J.)	4950	5000
Royal Dutch (10)	12150	12005

MARCHE DES COURTIERS

Ambeleige	1730	1720
Padang	1880	1858
De Beers	8400	8525
Shell Transport	1660	1670
Crown Mines	3300	3200
Rand Mines	3050	3105

mots croisés

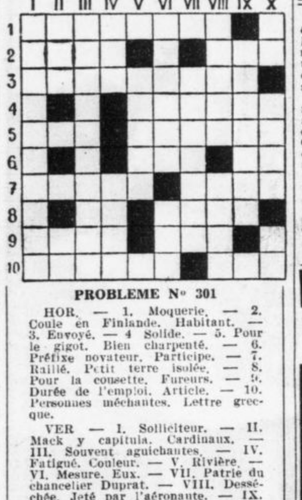

PROBLEME N° 301

HOR. — 1. Moquerie. — 2. Coule en Finlande. Habitant. — 3. Envoyé. — 4 Solide. — 5. Pour le gigot. Bien charpenté. — 6. Préfixe novateur. Participe. — 7. Raillé. Petit terre isolée. — 8. Pour la couette. Fureurs. — 9. Durée de l'emploi. Article. — 10. Personnes méchantes. Lettre grecque.

VER — 1. Solliciteur. — II. Mack y capitula. Cardinaux. — III. Souvent aguichantes. — IV. Fatigué. Couleur. — V. Rivière. — VI. Mesure. Eux. — VII. Patrie du chancelier Duprat. — VIII. Desséchée. Jeté par l'aéronaute. — IX. Pomifères. — X. Regle. Il sort. Cours d'eau

Solution du problème no 300

HOR. — 1. Appétit. Sa. — 2. Préfet. Dam. — 3. Père. Lalo. — 4. Asine. Pu. — 5. Ri. Droguer. — 6 Idoines. — 7. Ter. Ors. — 8. Indiscuté. — 9. Oc. Otite. — 10. Nein. Désir.

VER — 1. Apparition. — II. Présidence. — III. Péri. Ord. — IV Efe'di. Ion. — V. Te. Ernest. — VI. It. OE. Cid. — VII. Legs. Ute. — VIII. Da. Otés. — IX. Salpêtre. — X. Amour. Or.

Aujourd'hui, paraît le premier numéro du nouvel hebdomadaire *Vérités*. Dirigé par un comité de rédaction composé de nos confrères Vic Dupont, Pierre Frilet, François Musard et Alfred Simonitas, *Vérités* traitera, en toute indépendance, des problèmes littéraires, artistiques, politiques, économiques et sociaux.

Actuellement
FIN de SAISON
PANTALONS depuis 395 fr.
IMPERMEABLES » 796 fr.
CULOT de GOLF » 715 fr.
BLOUSONS » 675 fr.
JEAN MAUCONDUIT
143, AVENUE ÉMILE-ZOLA - PARIS (15e)
TÉL. : SUF 48-90

POUR VOS **BIJOUX** VOYEZ
HIRSCH 10, R. CHAUSSÉE D'ANTIN
PROV. 29-90 PRES B'TALIENS (EN BOUTIQUE)

DUBLY (0+ 23e ANNEE) **DETECTIVE**
Renseignements intimes confidentiels
FILATURES, TOUTES MISSIONS
SPECIALISTE DES SURVEILLANCES DISCRETES
Enquêtes sur moralité, vols, etc..
121, RUE St-LAZARE. EUR. 52-39
FACE HOTEL TERMINUS GARE St-LAZARE

ANY
6, Av. de St-Ouen
MÉTRO : LA FOURCHE
ROBES LAINAGE : 1.995
MANTEAUX LAINAGE : 3.200
FOURRURES
BONS de la SEMEUSE ACCEPTÉS

JUGEZ à l'APOLLO le succès actuel ! LA NUIT DU 16 JANVIER

En raison des difficultés qui se sont élevées entre les artistes des chœurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique et l'Administration de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux, les programmes de ces deux théâtres sont modifiés de la façon suivante pour les jours prochains :

A l'Opéra : vendredi, à 19 h. 30 : Fragments de *Roméo et Juliette*, de Ch. Gounod, avec M. José Luccioni et Mme Janine Micheau, et Mlle Saint-Arnaud, MM. Medus, Cambon, Noguera, Deshayes, etc..., suivis du ballet *Suite de Danses*, de Chopin. Dimanche, à 14 h., *Ariane et Barbe-Bleue* (comme prévu). Lundi, à 20 h. 45 : Spectacle de Ballets : *La Grisi, Prélude à l'après-midi d'un faune, Giselle.*

A l'Opéra-Comique : Vendredi sans changement ; samedi, à 20 h. 15 : *Werther* et *2e Rhapsodie*, de Liszt ; dimanche, à 14 h., *La Chemise* ; à 20 h. 30 : *Le Barbier de Séville.*

CARREFOURS
(Métro : CHAPELLE)
WINTERSET
« Les passions nous empoignent, c'est sans doute un des spectacles les plus intéressants de l'année, et l'on peut par certains côtés crier au chef d'œuvre. »
André FRANK (*LE POPULAIRE*)
« La pièce est très attachante. La musique de Jean WIENER donne singulièrement le ton. Spectacle à voir. »
Claude HERVIN (*LIBERATION*)
Location par téléph. BOT. 34-79

REFERENDUM
Un grand journal du soir a signalé que l'Institut Français d'Opinion publique, ayant posé la question suivante aux habitués des salles de spectacle :
Quelle est votre vedette préférée ?
Le grand vainqueur du tournoi fut **RAIMU** suivi de près par **FERNANDEL**, **RAIMU** et **FERNANDEL**, tandem inégalable que nous allons bientôt revoir dans les « GUEUX AU PARADIS » en compagnie d'**ARMAND BERNARD, ALERME, FELIX OUDART, GABY ANDREU, MICHELE PHILIPPE**, etc...
au
GAUMONT-PALACE

SIROCO
Cabaret Artistique de Nuit
15, rue Arc-de-Triomphe. ETO. 43-82

GIPSY'S CABARET-DANCING
20, RUE CUJAS (Ve)-ODE. 89-22
LE CABARET OU REGNE LA PLUS FOLLE GAITE

PORTE SAINT-MARTIN
IMMENSE SUCCES DU JOYEUX COMIQUE
100e **BACH** 100e
dans
LE CHASSEUR de CHEZ MAXIM'S
MATINEES : LUNDI, JEUDI, SAMEDI, DIM. 15 h. et tous les SOIRS (sf ven.) 21 h.
UN TOURBILLON DE RIRE !

THEATRE PIGALLE
La Revue somptueuse et triomphale
FOLIES-MONTMARTRE
Ts les Soirs (sf mardi) 20 h. 30 - Matinée dim. et LUNDI 14 h. 30

Sport partout...

J. Couttet champion de France de descente
Georgette Thiollière reprend son titre
Suzanne Thiollière, championne de France, se fracture une jambe

FRANÇOIS VIGNOL ET JEANDEL ÉLIMINÉS DE QUATRE ÉPREUVES

(De notre envoyé spécial Raymond VANKER)

CHAMONIX. — Nous avions bien raison de prévoir que l'épreuve de descente du 33e championnat de France de ski serait une des plus rudes auxquelles nous ayons assisté. Elle s'est disputée, en effet, à tombeau ouvert, sur la piste verte du Prarion (1.850 mètres), aux Houches (environ 1.000 mètres d'altitude), sur une neige fraîchement tôlée dans le haut par le froid de la nuit et assez crouteuse dans le bas sous le chaud soleil de midi.

C'est James Couttet qui, dans un style impressionnant et à près de 70 kilomètres à l'heure, a remporté cette belle épreuve dont il était le grand favori.

James n'était pourtant pas en tête avant d'aborder le passage le plus difficile de cette descente : le fameux Goulet à mi-chemin de la piste. C'est Jean Blanc, Francis Bozon et Jean-Pierre Mussat qui avaient accompli, jusque-là, les meilleurs temps de passage.

Les concurrents étaient lancés de minute en minute et, après avoir constaté que Oreiller, puis Jean-Pierre Mussat avaient le meilleur temps ex æquo, ce fut Blanc, puis ensuite Couttet qui devinrent leaders de la course.

On attendait encore le temps de Maurice Besson, mais celui-ci, pourtant bien parti, fit une chute terrible avant le Goulet et se blessa sérieusement à la cheville et plus légèrement au visage. Aussi pense-t-il ne pas pouvoir prendre le départ du slalom dont il était l'un des grands favoris avec Roger Allard. Celui-ci a terminé très fatigué.

Quant à Suzanne Thiollière, championne de France, elle a joué de malchance puisqu'elle s'est cassé la jambe gauche lors d'une chute au même endroit que Maurice Besson.

Walter Jeandel était en tête avec 20 points d'avance sur Roger Bozon et François Vignol. Malheureusement, Vignol, qui s'était foulé le pied gauche au cours de l'épreuve de fond, ne prit pas le départ de l'épreuve des descentes, à son grand regret, et Walter Jeandel, qui croyait avoir son titre de champion de France assuré, eut le malheur de casser sa lanière dans l'épreuve des descentes, sans même faire une chute.

Et voici le champion de France 1943 et le champion de France 1941 éliminés du combiné quatre épreuves qui, ainsi, à la suite du slalom combiné qui a lieu cet après-midi auprès du téléférique des Houches, devra revenir à Roger Bozon.

Georgette Thiollière reprend son titre de championne de France

Du fait du retard de l'autocar qui devait prendre l'équipe féminine à son hôtel, celle-ci s'est présentée près de trente minutes après l'heure prévue et il en est résulté une certaine confusion qui a provoqué des erreurs dans l'énoncé des temps chronométrés qui furent, par la suite, ratifiés.

Roger Bozon, grand favori du combiné des quatre épreuves

A la suite du concours de sauts qui continuait cette épreuve,

LE CLASSEMENT OFFICIEL

MESSIEURS

1. **James COUTTET** (Chamonix) ; 3" 6" ;
2. **Jean BLANC** (Saint-Bon), 3" 6" 1/5 ;
3. Ex-æquo : **H. THIOLLIERE** (Cham.), **J.-P. MUSSAT** (Paris) et **OREILLER** (Val-d'Isère), 3' 9" 2/5 ;
6. Auguste Masson (Forez), 3' 9" 3/5 ; 7. J. Pazzi (Nice), 3' 12" ; 8. P. Pollet-Thiollière (Cham.), 3' 12" 1/5 ; 9. F. Bozon (Cham.), 3' 12" 2/5 ; 10. De Huertas (Megève), 3' 14" 4/5 ; 11. Leduc (Vosges), 3' 15" ; 12. M. Lafforgue (Luchon), 3' 15" 2/5 ; 13. R. Alard (Megève), 3' 16".

DAMES

1. **Georgette THIOLLIERE**, 3' 14" 2/5 ;
2. **DEMAZIERE** (Saint-Gervais), 3' 57"« 3/5 ;
3. **Suzanne PAYETTO** (St-Gervais), 4' 9" 4/5 ;
4. **MICHOT**, 4' 36".
5. Carrière, 4' 59" 3/5 ; 6. Guezet, 5' ; 7. Grand, 5' 10" 4/5 ; 8. Chappas, 6' 2" 3/5 ; 9. Bastide, 6' 43" 3/5 ; 10. Leroy, 7' 33".

Montferrand au cross de l'*Humanité*

L'ASM alignera, dimanche, au Tremblay : Céreu, Cuzol, Lebon, Clément, Valdovinos, Chomel, Clavillier.

— Nous irons à Paris pour gagner, par équipes, a déclaré Valdovinos ; quant à moi, je ferai de mon mieux.

Un repêchage s'impose

Donc, René Birgy, Emmanuel Clavel, Carlo Marchetti et Stéphane Mierzwa se sont qualifiés pour les demi-finales de la compétition des poids mi-moyens, hier, à la salle Wagram. Cette désignation est si peu satisfaisante qu'elle nous incite à dire qu'il serait utile d'envisager une sorte de repêchage — comme en cyclisme — si on veut que l'intéressant

LEURS NOTES

Clavel, 18 ; Marchetti, 17 ; Pasquier, 16 ; El Baz, 15 ; Mierzwa, 14 ; Piette, 13 ; Birgy, 12 ; Boina, 11.

te formule du tournoi conserve la faveur.

Ainsi Birgy se trouve substitué à El Baze à la suite d'une mauvaise décision, les juges, une fois encore, ayant accordé une trop grosse importance à l'efficacité. Cette décision déchaîna d'ailleurs un véritable tumulte. Puis Clavel, favori de la compétition, n'a battu que d'extrême justesse Christian Pasquier qui, si le tirage au sort ne lui avait pas été défavorable, eût peut-être joué un rôle plus intéressant.

Mierzwa s'est montré trop puissant pour Saïd Boina, qu'il expédia trois fois au tapis au septième round, et Alfred Piette a subi sa première défaite devant Carlo Marchetti après un combat dur mais heurté.

C.-V. HERRING.

Contrats suisses

Etienne Siry est rentré de Genève avec quatre contrats en blanc pour un moyen, deux welters et un coq. Les boxeurs français qu'il choisira seraient opposés à des Italiens. Mais la Fédération le permettra-t-elle ?

Le poids moyen serait Pantaccini, que les organisateurs genevois opposeraient au fameux champion welter italien Petite.

Charron partira-t-il en Amérique avant Cerdan ?

Cerdan hésite toujours pour partir en Amérique, aussi il se pourrait que Robert Charron quitte la France pour le pays des dollars avant le champion de France.

En effet, il vient de recevoir d'outre-océan des propositions qu'il accepte avec joie. Seuls des petits détails sont à régulariser et Robert envisage dès maintenant un possible départ.

Il serait accompagné, dans ce voyage par ses camarades d'écurie Thierry et Battling Hai, son manager Gaston-Charles Raymond et peut-être deux autres champions.

180.000 fr. à Barris pour jouer à treize

PERPIGNAN. — L'avant seconde ligne Barris, de l'U. S. A. Perpignan, est vivement sollicité par le rugby à treize. On apprend que Toulouse Olympique lui aurait offert une somme de 180.000 francs pour franchir le Rubicon.

Jusqu'ici Barris a résisté...

La "Générale" fait les frais de la naissance de Paris XIII

Le Rugby Club de Paris, dont M. Tardy est président, a pris, hier, son premier galop d'entraînement sur un petit terrain de Courbevoie.

Il y avait là, sous la direction de M. Sagnes, de Béziers, une vingtaine de joueurs.

— Notre équipe, dit M. Sagnes, jouera son premier match lundi prochain, contre Avignon.

— Etes-vous déjà sûr de sa composition ?

— Voici à peu près comme je la prévois : arrière : Uranga, de Saint-Jean-de-Luz, ou Castaing, du Stade Français ; trois-quarts aile : Brault, de Saintes, et Ferrien, de Riscles, lequel a réalisé 11" 2/5 aux 100 mètres ; trois-quarts centre : Laborde (CASG), Max Roussié ou Hatchondo (CASG) ; demi d'ouverture : Dop, de Mimizan, qui, je crois, deviendra l'étoile de l'équipe ; demi de mêlée : A. Moreau (St-Denis O.) ; avants: troisième ligne : Suhette (C. A. S. G.) ; deuxième ligne : Schielmann (Racing), Raynauld (Toulon) première ligne : R. Moreau (Toulouse O.), Verges, talonneur (Paris XIII), Delbreil (Toulouse O.).

» Et, ajoute M. Sagnes, ça n'est pas tout. On aura des surprises. »

Attendons-les, mais notons déjà que la « Générale » va douloureusement se ressentir de l'enfantement dont nous parlons. Ch. GONDOUIN.

« Un coup de main « Charlot »...

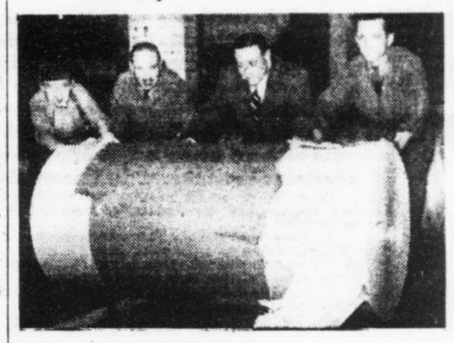

Dans l'atelier de Paris-presse, *il s'agit de rouler des bobines de 500 kilos. A qui faire appel si ce n'est à l'homme le plus fort du monde, en visite à la salle de rédaction sportive. Rigoulot rencontre Martinson, demain, au Palais des Sports, pour le titre européen.*

Simonyi jouera arrière gauche

— Nuevo, victime d'une entorse, ne pouvant tenir sa place demain, c'est moi qui jouerai arrière gauche, nous dit Simonyi à midi. Delfour jouera inter droit, Aston ailier droit et Kadmiri inter gauche.

Saison trop chargée
PAS DE NORD-SUD !

Dans sa séance d'hier, le comité de la Ligue professionnelle de football a décidé la suppression des trois matches Nord-Sud qui devaient avoir lieu à Toulouse et à Paris, le 5 mars, et à Bordeaux, le 6.

Le comité de la Ligue a estimé que les charges et les obligations sportives des clubs étaient déjà suffisamment lourdes pour ne pas risquer, soit par blessure ou fatigue supplémentaire des joueurs, de réduire encore leurs moyens.

D'ajutant plus que la lutte pour les places, dans le championnat, est particulièrement dure cette saison et les conséquences exceptionnellement sévères.

Confirmant la décision ci-dessus, le comité de la Ligue s'est vu obligé de refuser au bureau fédéral une date supplémentaire pour l'organisation d'un match international.

Lucien GAMBLIN.

AU CŒUR DU FAUBOURG St-ANTOINE

DANS CES SEPT MAISONS VOUS TROUVEREZ RÉUNIS UN CHOIX COMPLET DE MEUBLES DE TOUS STYLES A DES PRIX ACCESSIBLES A TOUS

LE CLUB LE PANACHE informe ses membres et leurs invités RENTRÉE DE **Henry BRY** QUI CHANTE TOUS LES SOIRS PENDANT LE DINER A 21 H. 45 *SA MAJESTÉ, réservez vos tables LE DOYEN* p. l. dîner ANJ. 47-82

Réouverture ce soir
MILLE ET UNE NUITS
(Nouvelle Direction)
LE MYSTERE DE L'ORIENT
avec les
CHŒURS RUSSES
ET ORCHESTRE TZIGANE
12, rue Victor-Massé TRU. 43-12

CINÉPRESSE CHAMPS-ELYSÉES
Qui a tué ?
VOUS LE SAUREZ EN VOYANT
DANGER D'AIMER
(ACCUSED)
DOUGLAS FAIRBANKS Jr.
DOLORÈS DEL RIO
RADIO-CINÉ OPÉRA

UN FILM DE M. ALLEGRET AVEC SIMONE SIMON, JEAN-PIERRE AUMONT, RAYMOND ROULEAU
CINÉPHONE 36, Av. Elysées
Les Beaux Jours
JEAN-LOUIS BARRAULT, ROLAND TOUTAIN, MAURICE BAQUET, CHARPIN, LARQUEY

Demandes d'emploi **20 fr.**

Gardien, 30 ans, demande emploi. Ecrire « PARIS-PRESSE » 397.

Chauf. 37 a., ts permis trans. com. André, 21 r. Masseret Aut. 18-66

Dame veuve cherche travail domicile écritures jouets, nr. Paris. Ecrire « PARIS-PRESSE » 401.

J. fem. aid. ds comm. b. réf. Ecr. DV Publipresse 31 bd Bne-Nouvel

Infirmier cherche place garde à demeure auprès de malade ou infirme. Soins dévoués. Sér. référ. Valy, 101 av. Ph.-Auguste (11e).

Dame Vve 60 a. tiendr. compagn. à personne souffr. qq. après-midi. Ecrire « PARIS-PRESSE » 401.

COMPTABLE expérimenté mise à jour bilan déclarations fisc. — Ecrire « PARIS-PRESSE » 402.

BARMAN expérim. ch. gérance bar caut. Sabadell. 43 bis, r. Marché, Neuilly-s.-Sne.

Garçon bar-restaurant dem. empl. Ecrire « PARIS-PRESSE » 397.

Secrétaire de direction excel. réf. sténo. français allemand. Très bonne organis. HAMM, 16, r. Jean-Bologne-16e JAS. 97-16 apr.-midi.

Dame compt. st.-dact. libre suite. Ecr. ROBERT, 3, r. Piumet-15e.

J. Fem. parl. angl. all capable seconder direct. désire emploi vendeuse, caisse, comm. luxe préférence, toutes référ. exig. simili. DU-MONT 135 Bd Pereire. Wag.32-77

Sage-femme 27 ans de pratique ch emploi dans clinique ou chez docteur. Ecr. «Paris-presse» 407.

Cherche emploi 4 à 6 heures par jour pour ménage. BLANC, 10, rue Moulin-Joly. PARIS (11e).

Jeune Fille parlant anglais cherc. place vendeuse commerce de luxe. Ecr. PAZ, 35, r. St-Georges (9e).

Coursier manutent. dem. emploi. Ecrire « PARIS-PRESSE » 397.

St.-dactylo pos. mach. écrire dem. travail à domicile. OPE. 63-05.

Dactylo expérim. cherche travail à domicile. PESTY, 40, r. Gergovie

Offres d'emplois **80 fr.**

On demande : 1° 1 seconde main costumière théâtre ; 2° 1 première main costumière théâtre ; 3° 1 ouvrière lunevillerie. Se présenter Cabaret FEMINA, 167, rue Montmartre, à partir de 9 heures.

Photographe hélio, connaiss. montage négatifs et retouches pour fabriq cartes postales brunnures. Bonne situation à personne qualifiée. — EDITIONS P. I., 61, boulevard Haussmann, PARIS.

NEGOCIATEURS profess. pr commerce indus. imm. réf. sér. exig. dem. pr Cab.Cottlau 11 r.Havre. Eur.38-44

On demande sténo-dactylos orthographe impeccable. Ecr. seulem. CHABANON, 33, r. M.-Ange-16e.

Coup. model. pr atel. b.conf. b.sal 226, r. Saint-Denis (11 à 12 h.).

IMPRIMERIE typo-litho offset 100 k. Paris dem. représ. sr Paris comm. mét. Arc.82-49 **LEGRAND** 5, r. des Quatre-Fils.

On dem. conduct. et reporteurs LITHO. Ecr. Imprimerie NUYTS, à Nanterre (Seine) à 15 minutes de Saint-Lazare (A 842 SPMO, 15, place des Vosges, PARIS).

On demande chauffeur connaissant sonnette à vapeur. Sérieuses références exigées. S'adresser Sté STRAGAS, 78, av. Ch.-Elysées.

On dem. Mrs exc. prés. sens aff. pr négoc. Fds de Cee mise conr.bei. sit. Ets REYNAL, 19 r.Lafayette.

Dem. une bonne couseuse, manteaux tailleurs pr dames, sachant faire patrons et coupant mesures. Se prés. 10 à 12 h. et 17 à 19 h. Mais. Charles, 52, r. Hauteville.

Dem. nourrice franç. ou angl. pr prend. nouv.-né. B. gages. Quinet, 17, r. Jean-Vernet, La Courneuve

Cher. mécano. tr. bonne compta-ble de préférence ayant travaillé sur Bookkeeping. Ecrire à RAYNAL, 13, avenue de Clichy (17e).

Docteur cherche bonne à tout faire 40-55 ans. Réf. 64, rue de Vitry, Alfortville (Sne). Ent.09-91

On demande premières mains qualifiées. Travail continu assuré. Lola PRUSAC, 93 Fg St-Honoré.

Cabinet Assurances cher. sténo-dact. expérim. Se prés. mat. ou écrire HUET, 21, r. de Clichy.

SECRET COMMERCIAL homme ou dame, jeune, actif, expérim. connaiss. STENO-DACTYLO. Ecr.